

Sujet : [INTERNET] Méthanisation Naturalgie

Date : 28/03/2022 21:44

Pour : pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

Enquête publique.

Monsieur le préfet.

Je réitère mon soutien sans réserve à la pétition du comité de la Romaine, concernant le projet de méthanisation « Naturalgie ».

Je voudrais ajouter quelques remarques concernant les conséquences que les habitants des villages concernés auront à subir pour longtemps.

Tout d'abord, un premier constat : dans notre commune de Gezier et Fontenelay, nous recevons déjà les **épandages** des fermiers locaux. A ceci s'ajoutent les épandages des fermiers à la périphérie du village, les épandages de la porcherie située à Oiselay. De plus, nous devons aussi accepter les « **boues** » de l'usine de retraits de Besançon. S'ajoutent des **terres** en volumes impressionnants provenant de terrassements ou nettoyages de fossés occasionnant un trafic routier très salissant pour les voies et très détériorant pour ces voies. A charge des particuliers et des collectivités locales de réparer les dommages générés. Et souvent, ces terres servent à recouvrir des habitats qui favorisaient la biodiversité, voire des gravats.

S'il doit s'y ajouter le stockage et l'**épandage du digestat** de la méthanisation de Grandvelle, vous comprendrez aisément que notre territoire est devenu une décharge.

A ceci, on peut aussi ajouter que ces projets grandioses font subir une véritable **destruction du milieu naturel** : uniformisation des cultures qui favorise la prolifération des parasites (déjà deux traitements du colza à ce jour), disparitions des bosquets qui abritent les prédateurs et la faune locale, disparition des perchoirs naturels (fruitiers) pour les chasseurs de jour comme de nuit, disparition des haies qui sont régulatrices en cas de fortes pluies. De même, la quasi disparition des prairies, outre l'aspect nourricier qu'elles généraient, détruit automatiquement le puits carbone qu'elles sont.

Notre cas communal n'est pas isolé.

Au final, que reste-t-il de « **L'ile verte** », emblème de notre département ?

On nous présente l'argument de l'**indépendance énergétique**.

Sans minimiser cet aspect, l'intérêt énergétique reste à démontrer dans ce projet de gigantesque ampleur. Et l'on est en droit de s'interroger sur les véritables motivations qui soutiennent ce projet.

Du point de vue énergétique, nous n'avons pas attendu le projet de méthanisation « Naturalgie » pour entreprendre une réduction de nos demandes en énergie :

- Du point de vue communal, étant conseiller depuis 1983,

nous avons entrepris la rénovation progressive de nos passoires thermiques,

nous avons également réduit notre éclairage public de nuit, également pour préserver la faune nocturne.

- Du point de vue individuel,

Nous faisons partie des ménages qui consomment le moins d'énergie électrique ainsi que de l'eau

Nous essayons, autant que faire se peut, d'utiliser une mobilité douce (vélo tandem) pour les achats de proximité (la première source d'approvisionnement est à plus de cinq kilomètres), pour visiter nos enfants les plus proches (sept kilomètres), pour nous rendre sur nos lieux de culte, rendre visite à notre entourage ...

Notre cas individuel n'est pas isolé !

Et c'est dans cette voie de réduction des dépenses énergétiques que se trouve assurément l'avenir de chacun et de tous. Et non pas de laisser croire que tout sera comme avant, que l'on peut consommer sans soucis...

Vous comprendrez qu'il nous semble inacceptable de faire subir à notre génération et aux suivantes de tels dégradations et préjudices.

En espérant que les propos des collectifs opposés à ces projets de méthanisation et les nôtres trouveront une oreille favorable,

████████████████████ le 28 mars 2022.

Jean Luc Denoix

Veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de mon profond respect.